Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Wy-dit-Joli-Village

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Règles de civisme - Nuisances sonores (page du site de la mairie).

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/95690-wy-dit-joli-village/